

LETTRE FFGYM

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

2019-2020



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.



Les lettres FFGym GAc viennent en complément du règlement technique Gymnastique Acrobatique 2019-2020. Cette première édition est une lettre de cadrage, visant à fournir les informations nécessaires à l'organisation compétitive de la saison 2019-2020.

Cette lettre annule et remplace les lettres FFGym éditées pendant la saison 2018-2019. Elle pourra être complétée par d'autres lettres FFGym GAc en cours de saison.

La brochure des programmes est mise à jour (version sept 2019).

Sommaire

TABLEAU SYNOPTIQUE	2
CALENDRIERS	3
Compétitions nationales	3
Sélectives au Championnat de France	3
Sélectives au Trophée Fédéral	3
SÉLECTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES	4
FestiGAc.....	4
Trophée fédéral.....	4
Championnat de France (CDF).....	4
Championnat de France Elite.....	4
Championnat de France par équipe (CDFE) 2020.....	5
Mode de sélection pour 2021.....	6
DROITS D'ENGAGEMENT	7
FINALE EN NATIONALE A AVENIR	7
PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS INTERNATIONAUX DU COLLECTIF FRANCE.....	8
JUGEMENT	8
Exigences pour la présentation des juges.....	8
Procédure d'engagement des juges.....	8
Composition d'un jury	8
Jury d'appel.....	9
Calcul des notes d'exécution et d'artistique.....	8
Tolérance des notes.....	8
OBLIGATION DE NOTES POUR LE CLASSEMENT.....	11
CARTES DE COMPÉTITION.....	12
Fichier et mode d'emploi.....	12
Transmission des cartes de compétition.....	12
TENUES	13
Règles générales.....	13
Complément pour les niveaux Performance et Elite.....	13
MUSIQUE.....	14
Musiques avec Paroles.....	14
Vérification des musiques.....	14
AMÉNAGEMENT MATÉRIEL POUR LE FESTIGAc.....	14
DOCUMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES	15

TABLEAU SYNOPTIQUE

Niveaux de Pratique	Filières	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans et +	Formats d'unité possibles	Programme*	Exercices et durée	Niveau minimum du juge présenté par le club	Finale nationale par unité			Finale nationale par équipe	Exigence médicale	
		2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	Nom					Etapas sélectives	Minimas de sélection	Numerus clausus / quotas			
ÉLITE	ÉLITE							Senior								Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H	Programme Libre FIG	Statique 2'30" Dynamique 2'00"	4	Championnat de France Elite	Les 3 sélectives inter-régionales qui concernent le club	71,5 pts	Pas de numerus clausus	Championnat de France par équipe	Certificat médical élite
				Junior								Programme FIG 13-19 ans	Statique 2'00" Combiné 2'30"	3	46,5 pts										
			Espoir (7 ans d'écart maximum entre les gymnastes)								Programme FIG 11 - 16 ans														
PERFORMANCE	NATIONALE A			Toutes catégories d'âge											Duos F Duos H Duos Mx Trios F Quatuors H	Programme Libre FIG AMENAGE	Statique 2'30" Dynamique 2'00"	3	Championnat de France	Les 3 sélectives inter-régionales qui concernent le club	44 pts (46 en trio)	Les 15 premiers du classement vertical national de la catégorie	Championnat de France par équipe	Certificat médical d'absence de contre-indication obligatoire	
			Avenir (8-15 ans)								Programme FIG 11-16 ans AMENAGE	Combiné 2'30"	2	22,5 pts											
	NATIONALE B	Toutes catégories d'âge													Duos F Duos H/Mx Trios F Quatuors H/Mx	Programme National B	Combiné 2'30"	2							20 pts
			8-15 ans								Programme National B	Combiné 2'30"	2	19,5 pts											
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE A	Toutes catégories d'âge														Duos (F/H/Mx)	Programme Fédéral A	Combiné 2'00"	1	Trophée Fédéral	L'étape régionale	Pas de minimas de sélection	Quotas diffusés aux régions après la dernière sélective régionale (Des quotas prévisionnels sont diffusés dans la lettre FFGym de février)	FestiGAC	Certificat médical d'absence de contre-indication ou questionnaire de santé
			7-14 ans								Trios (F/H/Mx)	Programme Fédéral B	Combiné 2'00"												
	FÉDÉRALE B	Toutes catégories d'âge														Quatuor (F/H/Mx)	Programme Fédéral B	Combiné 2'00"							
			7-14 ans								Quatuor (F/H/Mx)	Programme Fédéral B	Combiné 2'00"												



CALENDRIERS

COMPÉTITIONS NATIONALES

	DATE	COMPÉTITION
	24-25 avril	Championnat de France par équipe GAc
	15-16-17 mai	FestiGAc
	30-31 mai	Trophée Fédéral GAc
 	5-6 juin	Championnat de France GAc

SÉLECTIVES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

	DATE	COMPÉTITION
	25-26 janvier	Sélective inter-régionale Nord
	8-9 février	Sélective inter-régionale Sud-Ouest
	14-15 mars	Sélective inter-régionale Est
	28-29 mars	Sélective inter-régionale Sud-Est
	11-12 avril	Sélective inter-régionale Ouest

SÉLECTIVES AU TROPHÉE FÉDÉRAL

La date de chaque sélective régionale (ou de regroupement) est définie par son comité régional, au plus tard le jour de la dernière sélective inter-régionale : 11-12 avril 2020.

SÉLECTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES



FESTIGAC

- Il n'y a pas de sélection.



TROPHÉE FÉDÉRAL

- En février, des quotas provisoires sont établis à partir des engagements au premier échelon du circuit compétitif de chaque club. Selon les territoires il s'agit d'un engagement à une compétition départementale, interdépartementale, régionale ou regroupement. Ces quotas sont communiqués dans la lettre FFGym GAc de février.
- Les quotas définitifs sont établis à l'issue de la dernière compétition sélective régionale, selon la participation réelle sur l'ensemble des échelons du circuit compétitif Fédéral. Par rapport aux quotas provisoires ils sont revus uniquement à la hausse. Ces quotas définitifs sont communiqués directement aux régions ou regroupement lors de la constitution de la liste des sélectionnés.



CHAMPIONNAT DE FRANCE (CDF)

Filières	Catégories	Minima	Numerus clausus				
			Duo F	Duo H	Duo Mx	Trio F	Quatuor H ou H/Mx
Nationale A	Toutes catégories d'âge	44 pts (46 pts en trio)	15	15	15	15	15
	Avenir	22,5 pts	15	15	15	15	15
Nationale B	Toutes catégories d'âge	20 pts	15	15		15	15
	8-15 ans	19,5 pts	15	15		15	15



CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE

Filières	Catégories	Minima
Elite	Senior	71,5 pts
	Junior	69,5 pts
	Espoir	46,5 pts



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE (CDFE) 2020

NATIONALE 1	BOIS COLOMBES TRAMPOLINE 92 (Vainqueur de N1 en 2019) CERCLE PAUL BERT RENNES (2 ^{ème} de N1 en 2019) GYM TREVOUX (3 ^{ème} de N1 en 2019) UNION SPORTIVE CAGNES GYMNASTIQUE (4 ^{ème} de NA en 2019) NORMANDIE REGROUPEMENT GYMNIQUE ELBEUF (1 ^{er} de N2 en 2019) FEMINA SPORTS DE MONACO OLYMPIQUE ANTIBES JUAN LES PINS TR-GAC
NATIONALE 2	L'UNION SPORTIVE TALENCAISE ACROSPORT AVANT GARDE ALBERTVILLE GYMCLUB SPORTIF MUNICIPAL DE GYM DIEPPE UNION SPORTIVE DE CRETEIL GAC-TR CAP'ACRO CHAMPS-SUR-MARNE COQUELICOT TOULOUSE GYM LA SAINT LOUIS DE POISSY
NATIONALE 3	BELFORT GYMNASTIQUE L'OLYMPIQUE GRANDE-SYNTHÉ NEUVILLE GYM VAL'ACRO MARLY ACROBAT' CLUB TRAMPOLINE CLUB DAUPHINE GRENOBLE CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE SIX FOURNAIS
RÉSERVE NATIONALE 3	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE BRUMATH TEMPO GYM ST SULPICE OLYMPIC GYM DE BOISSY ST LEGER

Des clubs d'Outre-Mer peuvent participer au CDFE en plus des clubs ci-contre.

La division nationale dans laquelle ils seront intégrés est déterminée par les résultats du CDF 2019 et des compétitions sélectives Outre-Mer 2019.



MODE DE SÉLECTION POUR 2021

La sélection au Championnat de France par équipe 2021 (CDFE) est réalisée à partir des résultats du Championnat de France par équipe 2020 et du classement vertical par équipes des clubs (ClAVEC) 2020. Les clubs d'Outre-mer n'apparaissent pas.

Le ClAVEC est obtenu de la façon suivante :

- Pour chaque unité en Elite ou Performance, le meilleur score de la saison 2020 pour chaque exercice (Statique et Dynamique) est retenu (score réalisé lors d'une sélective inter-régionale ou du Championnat de France). Un combiné est considéré comme un statique et comme un dynamique ;
- Pour chaque club, la combinaison des 5 unités permettant d'obtenir le meilleur score d'équipe est recherchée (se référer à la Brochure des programmes pour le mode de calcul de la note d'équipe et la composition d'une équipe) ;
- Un bonus de 0,5 est ajouté à ce score d'équipe s'il comprend le passage d'un ou plusieurs quatuors.

Une fois ce classement établi :




- Les clubs classés 1er à 4ème de Nationale 1 sont sélectionnés en Nationale 1 ;
- Le club vainqueur de Nationale 2 en 2020 est sélectionné en Nationale 1 ;
- Les 2 clubs les mieux placés au ClAVEC 2020, qui ont participé au CDFE 2020, et qui ne sont pas déjà sélectionnés en Nationale 1, sont sélectionnés en Nationale 1 ;
- Le club vainqueur de Nationale 3 en 2020 est sélectionné en Nationale 2 ;
- Les 6 clubs les mieux placés au ClAVEC 2020, et qui ne sont pas déjà sélectionnés en Nationale 1 ou 2, sont sélectionnés en Nationale 2 ;
- Les 7 clubs les mieux placés au ClAVEC 2020, et qui ne sont pas déjà sélectionnés en Nationale 1 ou 2, sont sélectionnés en Nationale 3 ;
- Les 3 clubs les mieux placés au ClAVEC 2020, et qui ne sont pas déjà sélectionnés en Nationale 1, 2 ou 3, constituent les réservistes pour la Nationale 3 ;

FORFAIT

Jusqu'au lendemain de la date de clôture des engagements, si un club déclare forfait :

- En Nationale 1 ou 2, la CNS peut proposer aux clubs de la division inférieure d'intégrer la division supérieure en commençant par les mieux placés dans le ClAVEC 2020.
- En Nationale 3, la CNS peut proposer aux clubs réservistes d'intégrer la Nationale 3 en commençant par les mieux placés dans le ClAVEC 2020.

DROITS D'ENGAGEMENT

	COMPÉTITION	UNITÉ (DUO / TRIO / QUATUOR)	ÉQUIPE
	ÉLITE Championnat de France de la filière Élite	46 €	
	PERFORMANCE Championnat de France des filières Nationales A et B Championnat de France par équipe	32,5 €	46 €
	FÉDÉRAL Trophée Fédéral FestiGAc	25,5 €	41 €

Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.

Pour les compétitions inter-régionales, ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

FINALE EN NATIONALE A Avenir

Lors du Championnat de France Performance, les catégories Nationale A Avenir ont une phase finale.

Toutes les unités réalisent 1 passage de qualification, puis l'effectif en tête selon le tableau suivant réalise 1 passage de finale le même jour :

Effectif en phase qualificative	Effectif en phase finale
12 et plus	8
7 à 11	6
6 et moins	Jusqu'à 4

Pour ce passage finale :

- L'ordre de passage est déterminé par tirage au sort ;
- Pour le classement, le score repart de zéro.



PRISE EN COMPTE DES RÉSULTATS INTERNATIONAUX DU COLLECTIF FRANCE

En complément du CAS DE FORCE MAJEURE prévu dans le règlement technique, la DTN se réserve le droit de prendre en compte les notes obtenues à l'international par des unités du collectif France :

- pour la sélection au CDFE de la saison suivante ;
- pour le classement du CDFE si une compétition internationale a lieu le jour même ;
- pour la sélection au CDF si les unités n'ont pas eu l'occasion de participer à des sélectives inter-régionales.

JUGEMENT

CALCUL DES NOTES D'EXÉCUTION ET D'ARTISTIQUE

Nombre de juges	Note d'Exécution (E)	Note d'Artistique (A)
2 ou 3 juges	Moyenne des notes, multipliée par 2	Moyenne des notes
4 ou 5 juges	Moyenne des notes médianes après élimination de la plus haute et de la plus basse, multipliée par 2	Moyenne des notes médianes après élimination de la plus haute et de la plus basse

TOLÉRANCE DES NOTES

Une tolérance d'un écart maximal de 0,3 entre les notes médianes est requise.

Non application de cette règle pour le Championnat de France Elite.

COMPOSITION D'UN JURY

Pour toutes les catégories, le jury se compose de :

- 1 juge arbitre
- 1 à 2 juges à la difficulté
- 1 assistant au juge arbitre pour le chronométrage des exercices (facultatif)
- 2 à 5 juges à l'exécution
- 2 à 5 juges à l'artistique

Le juge arbitre peut poser une note d'Exécution et/ou d'artistique selon la configuration de la compétition.

Un jury supérieur peut être mis en place lors des compétitions.



JURY D'APPEL

COMPOSITION DU JURY D'APPEL

- Le Directeur Technique National ou son représentant ;
- Le juge arbitre concerné ;
- Trois juges supplémentaires choisis dans le jury pour évaluer chaque exercice.

PROCÉDURE D'APPEL

- Les appels (ou réclamations) doivent être présentés par écrit, signés par l'entraîneur ou le président du club (ou son représentant), immédiatement après l'affichage de la note de l'unité ou de l'équipe en question.
- Chaque appel est accompagné d'un droit de réclamation de 15€ en espèces remis au gestionnaire de compétition.
- La réclamation doit être détaillée et ne peut porter que sur une erreur de calcul (note de difficulté ou score final). Elle ne peut porter que sur les notes de son propre club.
- Les réclamations sont remises au juge arbitre : elles sont refusées si leur contenu ne fait pas référence aux points ci-dessus.
- Après l'enregistrement d'une réclamation, le jury d'appel étudie le problème ; la vidéo peut être utilisée.
- Le jury d'appel enregistre la décision par écrit et la fait signer par le juge arbitre concerné.
- Si la note d'origine donnée par le jury est maintenue, le jury d'appel informe, par écrit, le président du club (ou son représentant). Le gestionnaire de compétition est également informé et garde le montant du droit de réclamation.
- Si la note d'origine est changée, le jury d'appel informe le président du club (ou son représentant). Le gestionnaire de compétition est également informé et restitue le montant du droit de réclamation.
- Les décisions sont sans appel.







ENGAGEMENT DES JUGES EN COMPÉTITION

PROCÉDURE D'ENGAGEMENT DES JUGES

- Déclaration du ou des juges sur EngaGym pour les accréditations.
- Déclaration de l'identité et du niveau des juges via le formulaire dont le lien est présent dans le dossier de compétition.

EXIGENCES POUR LA PRÉSENTATION DES JUGES

Le nombre et le niveau de juges engagés par un club sur chaque compétition dépend des unités et des équipes engagées selon le tableau suivant :

Compétition	Nombre de juges	Niveau minimum		Présence
 CHAMPIONNAT DE FRANCE	si 1 unité engagée : 0 ou 1 juge sinon : 1 ou 2 juges	Elite Senior Elite Junior	4	Pour chaque journée au cours de laquelle le club présente une ou des unités
		Elite Espoir	3	
		Nationale A		
		Nationale B	2	
 TROPHÉE FÉDÉRAL	Selon le jury non nominatif publié avant la compétition*	1		Pour tous les créneaux prévus dans le jury publié avant la compétition
 CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPE	1 juge	Nationale 1	4	Pour chaque journée au cours de laquelle le club présente une ou des unités
		Nationale 2	3	
		Nationale 3	3**	
 FestiGAc	1 juge*, selon le jury non nominatif publié avant la compétition	1		Pour toute la durée de la compétition
 SÉLECTIVES INTER-RÉGIONALES	1 à 2 juges	Elite Senior Elite Junior	4	Pour chaque journée au cours de laquelle le club présente une ou des unités
		Elite Espoir	3	
		Nationale A		
		Nationale B	2	
 ÉTAPES DU CIRCUIT FÉDÉRAL	Défini par la structure déconcentrée organisatrice*	1		Défini par la structure déconcentrée organisatrice

*Au cours de sa 1^{ère} année de compétition en GAc, un club peut ne pas présenter de juge sur les compétitions de niveau Fédéral s'il en fait la demande au responsable de chaque compétition.

**Une dérogation peut être accordée par le responsable national des juges selon le niveau des unités présentées dans l'équipe du club.

Le prêt de juge, du niveau requis au vu des engagements présentés, est autorisé.

Lors d'une compétition, un club dont le juge est convoqué sur le jury est autorisé à ne pas présenter d'autre juge.

OBLIGATION DE NOTES POUR LE CLASSEMENT

Application de l'annexe 7 du Code de Pointage concernant les résultats lorsqu'un exercice n'est pas commencé ou pas terminé.

Résumé de l'annexe 7 du Code de Pointage :

- Une unité qui n'a pas commencé un exercice pendant la compétition pour cause de blessure ou de forfait (lorsque que les gymnastes se sont présentés aux juges mais n'ont pas commencé leur exercice) recevra une notification DNS = "Did Not Start" et aucune note ne sera donnée.
- Remarque : une note d'équipe est valide même si une notification DNS est donnée à une ou plusieurs unités de la même équipe
- Lorsqu'une unité n'a pas terminé une des phases de la compétition après l'avoir commencée, une notification DNF "Did Not Finish" sera donnée comme note finale générale
- Les gymnastes qui reçoivent un DNS lors de la première phase de compétition, s'ils sont en mesure de concourir, poursuivent sur l'étape suivante de compétition, mais recevront une notification DNF comme total final
- Aucune qualification individuelle à une étape supérieure de compétition, aucun classement individuel à n'importe quelle phase de la compétition, et aucune médaille ne peuvent être attribués avec une notification DNS ou DNF.

CARTES DE COMPÉTITION

FICHER ET MODE D'EMPLOI

Le fichier officiel de la carte de compétition est à télécharger sur le site www.ffgym.fr. Seule cette version officielle est acceptée en compétition.

Des tutoriels sur le remplissage de la carte de compétition et sur la lecture des Tables de Difficultés FIG sont disponibles à la même adresse.

Seul un remplissage numérique (textes, dessins et valeurs) est accepté.

TRANSMISSION DES CARTES DE COMPÉTITION

Niveau	Filière	Procédure
Élite	Élite	Envoi des cartes en amont de la compétition à CarteCompetGAC@ffgym.fr
Performance	Nationale A	
		Nationale B
Fédéral	Fédérale A	
		Fédérale B

	Envoi en amont de la compétition	Remise le jour de la compétition
TRANSMISSION	<ul style="list-style-type: none"> Par mail 10 jours avant le début de la compétition à CarteCompetGAC@ffgym.fr ; L'objet du mail doit contenir le nom et le lieu de la compétition (Ex : Sélective Nord Melun) ; Envoyer 1 fichier par unité. Seule une version PDF du fichier est acceptée ; Le fichier doit être nommé de la façon suivante : catégorie-type d'unité-nom du club-noms de famille des gymnastes (Ex : NATC-DuoF-Paris Acro-Dupont Renard) 	<ul style="list-style-type: none"> Les cartes sont à remettre au format papier A4 paysage lors de l'échauffement de l'unité concernée et/ou selon les modalités définies par le gestionnaire de compétition.
MODIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> Pour modifier une carte alors que la date limite d'envoi des cartes N'EST PAS dépassée il faut effectuer un nouvel envoi qui annule et remplace la version précédente. Pour modifier une carte au-delà de la date limite d'envoi, il faut adresser une demande de modification mineure au juge correcteur qui en confirmera l'acceptation ou le refus. Aucun envoi de nouvelle carte modifiée ne sera accepté. La demande doit être adressée selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Par mail à CarteCompetGAC@ffgym.fr Indiquer dans l'objet du mail Modification + nom et lieu de la compétition (Ex : Modification Sélective Nord Melun) La modification doit être décrite dans le corps de mail et non par une nouvelle carte. 	<ul style="list-style-type: none"> Une fois la carte remise aucune modification n'est possible.

TENUES

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les partenaires doivent porter des tenues identiques ou complémentaires.
- Les femmes sont en justaucorps ou en académique (avec ou sans manches, bretelles interdites). Les justaucorps à jupette sont également autorisés. Elle doit couvrir la zone pelvienne du justaucorps (on ne doit donc pas voir le bas du justaucorps ni devant, ni derrière) mais ne doit pas tomber au-delà (ce n'est pas une jupe). Le style de la jupette (la coupe et la décoration) est libre mais la jupette doit toujours tomber sur les hanches de la gymnaste (le style «tutu» est interdit). La jupette doit être intégrée au justaucorps (elle ne doit pas pouvoir s'enlever = non amovible).
- Les hommes sont en léotard avec un short de gymnastique ou un pantalon long de gymnastique.
- Les chaussettes et les chaussons de couleur blanche ou chair sont autorisés et obligatoires pour les garçons en pantalon.
- Seuls les strappings de couleur blanche ou chair sont autorisés.
- Pour des raisons de sécurité, les bijoux sont interdits, les piercings doivent être recouverts.
- Pour des raisons de sécurité, les vêtements flottants, les accessoires ou ajouts en reliefs ne sont pas autorisés.
- Le matériel, tels que les ceintures ou rouleaux de tête qui permettent de faciliter l'exécution des éléments, n'est pas permis.
- Tout soutien exceptionnel, (par exemple une attelle de genou) peut être porté sans pénalité si le club formule une demande avec justification médicale au responsable du jury de la compétition.

COMPLÉMENT POUR LES NIVEAUX PERFORMANCE ET ÉLITE

Les tenues doivent être conformes au Code de Pointage FIG, notamment concernant les pantalons dont la couleur foncée doit être tranchée (art 34.7) et la pudeur des tenues (art 34.9).

MUSIQUE

MUSIQUES AVEC PAROLES

L'article 32 du Code de Pointage autorise des paroles dans la musique dans un des exercices. Il est décidé pour les compétitions françaises que l'utilisation d'une musique avec paroles dans un exercice n'est autorisée que pour la filière Elite.

Pour toutes les autres filières, les exercices sont réalisés en musique, sans parole.

La voix peut être utilisée comme instrument et les mots sans signification sont autorisés.

Rappel : la notification de musique avec paroles doit être indiquée sur la carte de compétition.

VÉRIFICATION DES MUSIQUES

Lors des compétitions nationales et des sélectives inter-régionales, les clubs pourront vérifier les musiques reçues par l'organisateur en salle d'échauffement. Cette vérification n'est qu'une écoute et ne donnera pas lieu à un passage d'échauffement en musique.

Lors des compétitions régionales (ou du regroupement), interdépartementales et départementales, cette possibilité dépendra des capacités de la structure organisatrice.



AMÉNAGEMENT MATÉRIEL POUR LE FESTIGAC

Lorsque les exercices sont réalisés sur un praticable non dynamique, l'utilisation d'un tapis de réception est autorisée pour l'un des éléments (voir rubrique MATERIEL p.33 du règlement technique).

Le tapis devra être positionné en début d'exercice avant l'entrée des gymnastes, puis retiré après leur sortie.

Ce tapis :

- Ne peut être déplacé pendant le passage ;
- Ne peut être source de réclamation.



DOCUMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Des documents techniques et pédagogiques concernant la Gymnastique Acrobatique destinés aux entraîneurs et juges sont disponibles sur l'espace MON COMPTE du site Internet fédéral.

À partir du site fédéral www.ffgym.fr se connecter à MONCOMPTE puis compétition / base documentaire / GAc.

Sont téléchargeables à cet emplacement :

- le modèle de carte de compétition ;
- la version en vigueur du guide de la notation ;
- les feuilles de notations pour les juges à l'exécution et à l'artistique ;
- des tutoriels pour remplir les cartes de compétition et comprendre les tables de difficultés ;
- un tableau récapitulatif des exigences et restrictions du code de pointage pour les exercices libres des catégories NATC / ELJU / ELSE ;
- la grille des éléments libres des catégories NAAV et ELES.

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs par discipline est mis en place sur la saison sportive.

Le total points de chaque club est réalisé en tenant compte du nombre de licenciés dans la discipline et de la participation aux rencontres de proximité et aux compétitions. Le barème est accessible sur le site internet fédéral.

Compte tenu des modalités de gestion de ce classement et des ajustements à réaliser, seul le classement final édité en fin de saison sportive fait foi.